

LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Biodiversité marine**: La pêche est dépendante de l'état des ressources halieutiques. Qualité des milieux aquatiques: la pêche a un impact sur la qualité des milieux.
- **Commerce et artisanat**: Lien avec les activités économiques de la filière (transformation, commercialisation...).
- **Aménagement et urbanisme** : Lien avec les aménagements notamment portuaires
- **Société, culture et identité** : lien avec la pêche traditionnelle dans le lagon.

INCERTITUDES

- **L'évaluation de la pression de pêche totale** : consolider l'évaluation de la pêche professionnelle et évaluer la pression exercée par la pêche de plaisance, son importance étant jugée à priori très significative, notamment sur la côte Ouest
- **L'évaluation de la ressource**, notamment pour les démersaux, devrait être améliorée
- **L'évolution future** de la pêche professionnelle
- **La réglementation** de la pêche de plaisance
- **L'évolution** des stocks de poissons
- **L'état des milieux**

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Les outils existants (niveaux européen, national, départemental) :

Politique Commune des Pêches (PCP)

Code rural et des pêches maritimes

Réglementation sur la sécurité et les rejets des navires

Divers arrêtés préfectoraux sur la pêche dont l'arrêté n° 1742 du 15/07/2008 (modifié par l'arrêté n° 31 du 06/01/2012) réglementant l'exercice de la pêche maritime professionnelle, et l'arrêté n° 1743 du 15/07/2008 (modifié par l'arrêté 748 du 30/03/2010) réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir

Les acteurs rencontrés :

Services de l'État et collectivités, ARDA, Cluster Maritime Français, CRPMEM, DMSOI, RNMR



PÊCHE ET AQUACULTURE Potentiel économique

Sur le territoire de la GIML :

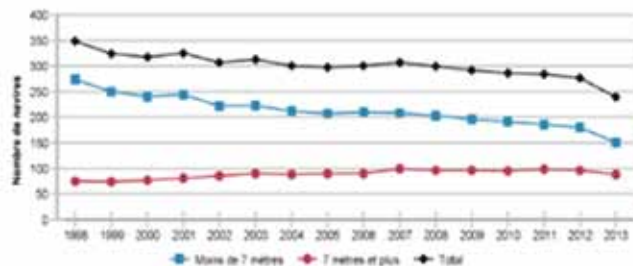
1 port : Saint-Gilles (12 sur toute l'île)
50 navires professionnels et ~ 300 plaisanciers
4 Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP)

Contexte

Les différents types de pêche dans la zone GIML sont la pêche professionnelle, la pêche récréative embarquée et la pêche traditionnelle à pied. Les connaissances portent principalement sur la pêche professionnelle grâce à un suivi régulier (SIH) : on compte 50 navires professionnels à Saint-Gilles (sur 276 à La Réunion), dont 45 actifs (fin 2013). 12 métiers sont pratiqués (en moyenne : 3 par navire actif), les principaux étant la ligne traînante à grands pélagiques, la ligne à main à grands pélagiques, la ligne à main à poissons démersaux. Sur la zone GIML, moins de 10 navires pêchent au-delà des 12 milles. Les activités de pêche traditionnelle dans le lagon concernent le capucin, le zourite, la gaulette. Les principales espèces pélagiques pêchées sont l'espadon, les thons albacore, obèse et germon, la bonite et la daurade coryphène. Les poissons démersaux les plus pêchés sont les vivaneaux, mérour, carangues et capitaines. Le territoire de la GIML n'héberge aucune activité d'aquaculture marine ni d'eau douce.

RÉTROSPECTIVE ET TENDANCE

Ci-dessous : évolution du nombre de navires de la flotte réunionnaise entre 1998 et 2013



En 1989, suite à la mise en place du parc de DCP, la pêcherie professionnelle côtière se réoriente partiellement vers les espèces pélagiques (parc de 33 DCP en 2014). Entre 2000 et 2011, on enregistre des signaux de baisse importante des tonnages capturés de poissons démersaux sur la zone Ouest. Ces signes d'une surexploitation des ressources nécessitant d'être confirmés.

RUPTURES POSSIBLES

- Evolution vers l'exploitation des espèces démersales profondes (>200m) depuis 2000
- Attractivité des métiers de la pêche professionnelle
- Cadre réglementaire complexe

ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

Interactions avec et entre les acteurs

- Avec les services de l'État et les gestionnaires : DMSOI, CRPMEM, ARIPA, RNMR, BNOI
- Europe et organisations internationales (CTOI...)
- Entre usagers : pêcheurs professionnels / plaisanciers, pêche à la ligne / chasse sous-marine

Les outils économiques

- Fonds européens (FEAMP, FEDER) et subventions de l'État et des collectivités

Les emplois et l'économie

Pêche	Nb marins-2012 (source: DPMA)	Tonnage
Côtière	280	700 T
Palangrière	120	2700 T
Australe	300	4500 T

- Part des marins pêcheurs français travaillant à La Réunion (3%)
- Vente essentiellement locale, sauf pour la pêche australe (exportation en congelé)
- Organisation récente de structures de valorisation / transformation et de commercialisation : 1 GIE sur le territoire GIML (Saint-Gilles)

DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

Projets pilotes en cours

Caractérisation des ressources exploitées : biologie des espèces, état des stocks (ex : projet IFREMER « DMX2 » sur les poissons démersaux profonds)

Signaux faibles

Démarche de valorisation des poissons « péi » mise en œuvre par le CRPMEM

INFLUENCES EXTÉRIEURES

- Impact de la Politique Commune des Pêches sur la gestion des stocks et l'activité professionnelle à La Réunion : enjeu de meilleure adaptation aux spécificités de l'océan Indien
- Etat de surpêche des stocks partagés et impact sur les activités locales
- Impact du changement climatique sur le comportement des espèces exploitées et la dynamique des stocks

Référence et sources de données

- Le Système d'Information Halieutique (SIH) : www.ifremer.fr/lareunion/Les-projets/SIH